

Affaire Interpétrol : l'Olucome se réjouit de la saisine de la Cour suprême

@rib News, 20/01/2011 â€“ Source XinhuaLe gouvernement du Burundi vient de saisir la Cour Suprême de Bujumbura pour traduire en justice les présumés coupables dans une affaire dite Interpétrol qui a été caractérisée par une gestion opaque d'un dossier qui allait lui coûter environ 40 milliards de FBU (Plus de 32 millions de dollars).C'est ce que l'on trouve dans un communiqué de presse publié le 18 janvier 2011 par l'Observatoire pour la Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME).

L'OLUCOME suit de près depuis 2004 ce dossier qui implique 2 anciens ministres des Finances, 5 fonctionnaires et le propriétaire d'une société commercialisant du carburant (Interpétrol).L'OLUCOME se réjouit dans ce communiqué du fait que la Cour suprême a convoqué toutes les personnes impliquées dans cette affaire afin de leur donner les moyens de défense et entendre statuer sur les faits qui leur sont reprochés, à savoir la gestion frauduleuse de ce dossier en faveur de l'Etat du Burundi. Pour Gabriel Rufyiri, président de l'OLUCOME, « cela est un signe manifeste de la mise en application de la politique du gouvernement qui vise la tolérance zéro face à la corruption et aux infractions connexes ». Afin de minimiser toute probable velléité de corruption, l'OLUCOME propose au gouvernement d'engager un avocat international dans l'urgence et se propose d'apporter sa contribution dans la résolution de ce dossier pour que l'argent détourné soit reversé au Trésor public. Au mois d'août 2010, le Procureur Général de la République Ndaye avait acquitté Mme Denise Sinankwa et Mr Athanase Gahungu, les deux anciens ministres des Finances et l'OLUCOME avait crié au scandale.